

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Lundi 26 septembre 2016 à 19 Heures**

**MEMBRES PRESENTS** : C. BALBUENA, L. BRESSON, C. CHANUT, A. DAYAN, M. GRANJARD, A. LINAGE, J-C MUNARI, J. PERIER, R.PORRETTA, D. TCHIJEVSKY, B.VISCOGLIOSI (arrivée à 19 h 40), K. ZANCA

**Absents excusés:** M. BUISSON, M. FILERE, M. GAUCHON, P. SIMIAND, J-L VENIAT G.WAXIN

**Pouvoirs** : M. BUISSON à D.TCHIJEVSKY, M. GAUCHON à K.ZANCA, P. SIMIAND à J.PERIER, J-L VENIAT à C. BALBUENA, G.WAXIN à A. LINAGE

**Secrétaire** : Monsieur Loup BRESSON

La séance est ouverte à 19 heures 10.

Le Procès-verbal de la séance précédente a été approuvé.

---

**1°) MAPA-TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'OUVRAGE**  
**HYDRAULIQUE ET DE RESTAURATION DES BERGES SUR LE**  
**CHARANTONGE PONT PAVY : Choix de l'entreprise**

**VOTE : 16 VOIX POUR , à l'unanimité**

Le Conseil, après avis de la commission d'appel d'offres du 29/08/2016 attribue le marché au groupement d'entreprises GUILLAUD TP et GENEVRAY SAS, mieux-disante, pour un montant de travaux de 92 036.50 € ht (110 443.80 TTC).

Il précise que l'analyse des pièces du marché a été confiée au bureau d'étude ABEST et au Syndicat Rivières 4 Vallées et que la CAO s'est conformée aux résultats de cette étude.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier de marché.

**2°) SEDI : TRAVAUX SUR RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC -  
RUE DU MONT GUILLERME**

VOTE : 16 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil, valide le plan de financement prévisionnel pour ces travaux comme suit :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 16 063 €

Le montant total des financements externes s'élèvent à : 12 902 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 153 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 3 008 €.

Ces travaux sont budgétisés sur 2016.

**3°) SEDI : TRAVAUX SUR RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC –  
RENOVATION DES ARMOIRES**

VOTE : 16 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil, valide le plan de financement prévisionnel pour ces travaux comme suit :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 26 389 €

Le montant total des financements externes s'élèvent à : 21 196 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 255 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 4 938 €.

Ces travaux sont budgétisés sur 2016.

**4°) SEDI : TRAVAUX SUR RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC –  
RENOVATION DES LUMINAIRES**

VOTE : 16 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil, valide le plan de financement prévisionnel pour ces travaux comme suit :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 63 174 €

Le montant total des financements externes s'élèvent à : 51 999 €

La participation aux frais du SEDI s'élève à : 602 €

La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 10 573 €

Ces travaux seront budgétisés sur 2017.

**5°) SEDI : TRAVAUX SUR RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE  
D'ELECTRICITE – ENFOUISSEMENT LE LONG DE LA RD 75**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil, valide le plan de financement prévisionnel pour ces travaux suite à l'étude établie par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) à savoir :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 191 050 €

Le montant total de financement externe serait de : 158 388 €

La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : 1 849 €

La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 30 813 €

Ces travaux seront budgétisés sur 2018.

**6°) SEDI : TRAVAUX SUR RESEAU France TELECOM LE LONG DE  
LA RD 75**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil, valide le plan de financement prévisionnel pour ces travaux suite à l'étude établie par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) à savoir :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 42 017 €

Le montant total de financement externe serait de : 6 000 €

La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : 2 001 €

La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 34 017 €

Ces travaux seront budgétisés sur 2018.

**7°) SEDI : TRAVAUX SUR RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC LE LONG  
DE LA RD 75**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil, valide le plan de financement prévisionnel pour ces travaux suite à l'étude établie par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) à savoir :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 32 261 €

Le montant total de financement externe serait de : 26 555 €

La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : 307 €

La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 5 399 €

Ces travaux seront budgétisés sur 2018.

**8°) SEDI : ASSISTANCE AUX PROJETS D'URBANISME (A.P.U) :  
CONVENTION**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil approuve la convention d'Assistance aux Projets d'Urbanisme (A.P.U) entre le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) et la commune et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**9°) REGIE CANTINE : AVENANT A L'ACTE DE CREATION  
(cautionnement)**

Cet ordre du jour est déjà acté par délibération du 19/06/2015

**10°) REGIE GARDERIE/TAP : AVENANT A L'ACTE DE CREATION  
(cautionnement)**

Cet ordre du jour est déjà acté par délibération du 19/06/2015

**11° ) DEPENSES PAYEES SANS MANDATEMENT PREALABLES**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Le Conseil décide que les dépenses concernées par le paiement sans mandatement préalable sont les dépenses ci-dessous résultant des instructions comptables en vigueur payées sans mandatement préalable et qui font l'objet soit d'un débit d'office, soit d'un transfert comptable, soit d'un virement initié par le comptable :

- Le remboursement d'emprunts ;
- Le remboursement de lignes de trésorerie ;
- Les abonnements et consommations de carburant ainsi que les péages autoroutiers ;
- Les abonnements et consommations de fluides (eau, électricité, gaz) ;
- Les abonnements et consommations de téléphone fixe, de téléphone mobile, de télévision et d'internet ;
- Les frais d'affranchissement postal et autres prestations de services relatives au courrier.

Monsieur le Maire est autorisé à signer, à chaque fois que cela sera nécessaire, la convention de prélèvement tripartite entre l'ordonnateur (le maire), le comptable public et le créancier.

**12°) BAIL PROFESSIONNEL LOCAL MEDICAL : LOCATION ET LOYER**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Suite à une demande de location d'un bureau dans le local "Médecin ou autre" (Celui-ci étant constitué de 2 bureaux pouvant accueillir deux activités paramédicales), le Conseil décide d'appliquer un tarif intermédiaire de 300 € mensuel hors charges, par bureau.

Monsieur le Maire est autorisé à établir et à signer les baux professionnels concernés.

**13°) DECISION MODIFICATIVE N° 2**

VOTE : 17 VOIX POUR , à l'unanimité

Le conseil approuve les virements de crédits suivants :  
En investissement :

Opération 107 Mairie :

2183 : Matériel de bureau et informatique :	+ 1 900 €
202 : Frais doc. Urban.num.	- 1 900 €

**14°) DIVERS**

**Pour information :**

**Le prochain conseil aura lieu le Vendredi 04 Novembre à 19 heures 30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 Heures 45.

Vu pour être affiché, conformément aux prescriptions de l'article L 121-17 du Code des Communes.

OYTIER SAINT-OBLAS, le 06/10/2016

Pour le Maire :

Jean-Claude MUNARI, 1<sup>er</sup> Adjoint délégué.



## **INFORMATIONS DIVERSES AU CONSEIL du 26/09/2016**

- Travaux de voirie :  
Réfection Pont du Pavy : démarrage des travaux mercredi 28/09/2016  
Liste des Travaux à prévoir
- Lettre de Mr le Président de la CC CND à Mr le Président du SCOT :  
Schéma d'Aménagement et développement des ZAE
- Courriel de Mr TARDY Jean-Pierre : Rétrocession à la commune du panneau publicitaire du Parc du Mont Guillaume
- Tarif concession de cimetière : intervention de Mr Joseph PERIER  
Les tarifs n'ayant pas évolués depuis plus de 15 ans, il sera proposé au prochain conseil de nouveaux tarifs pour les concessions nouvelles et à renouveler avec effet au 01/01/2017.
- Festivités municipales 2017 (calendrier prévisonnel)
  
- Dates à retenir :
  - Réunion Calendrier des Fêtes : Vendredi 07/10/2016 à 18 h 30 en mairie
  - Cérémonie Vendredi 11/11 à 10 h 30

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie – Vacances Toussaint :

► du Jeudi 20 octobre au Lundi 31 octobre 2016 inclus :

Tous les matins les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8 h 30 à 12 h

Secrétariat FERME :

- le Samedi 12 novembre 2016

